

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

DEC112109DR05

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

La directrice d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2001 portant création de l'unité UMR 7235, intitulée « EconomiX » ;

Vu la décision n° 111475INSHS du 5 août 2011 portant nomination de Madame Valérie MIGNON aux fonctions de Directrice de l'unité UMR 7235 ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Anna CRETI, PU2, directrice adjointe de l'unité, et à Monsieur Frédéric HAMMERER, IE2, secrétaire général de l'unité, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n° 111099DR05 du 14 juin 2011 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 14 septembre 2011

La directrice d'unité

Valérie MIGNON

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DR)

Dec112356DR05

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le délégué régional

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 070039DAJ du 30 mars 2007 nommant M. Gilles TRAIMOND aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sabine BARBUT, Ingénieure d'étude de 2^{ème} classe, Chargée des affaires générales à la Délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Mme Sabine BARBUT pourra également représenter la Personne responsable des marchés lors de la Commission d'Appels d'Offres et, à ce titre, en assurer la Présidence.

Article 3

La décision n° 100017DR05 du 21 janvier 2010 est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend effet au 15 octobre 2011 et prendra fin automatiquement en cas de changement de délégué régional (délégant).

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 10 octobre 2011

Le délégué régional

Gilles TRAIMOND

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

Dec112334DR n° 05

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

La directrice d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité n° UMR 8096 intitulée « Archéologies des Amériques – ARCHAM », dont la directrice est Mademoiselle Véronique DARRAS ;

Vu la décision n°DEC100063DR05 du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés ;

Vu la décision n°DEC111425DR05 du 1^{er} Juillet 2011 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Liliana FERNANDEZ STALENQ, AI Gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 4 octobre 2011

La directrice d'unité

Véronique DARRAS

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Xavier Inglebert

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

Dépôt légal à parution
NOVEMBRE 2011
ISSN 1148-4853

